BnF Gallica

Modèles des caractères de l'imprimerie... nouvellement gravés par Simon-Pierre Fournier le jeune,...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Fournier, Pierre-Simon (1712-1768). Auteur du texte. Modèles des caractères de l'imprimerie... nouvellement gravés par Simon-Pierre Fournier le jeune,.... 1742.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

MODELES
DE
CARACTERES.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

certainement fournier est le meilleur fondeur de caracteres que nous ayons et peutetre quon ait eu depuis longtemps - on en peut juger par celivre de preuves dune netteté admirable

MODÉLES
DES CARACTERES
DE L'IMPRIMERIE,

ET DES AUTRES CHOSES NÉCESSAIRES AUDIT ART.

NOUVELLEMENT GRAVÉS

Par SIMON-PIERRE FOURNIER *le jeune, Graveur & Fondeur de Caractéres.*

A PARIS,

Ruë des ſept voyes, vis-à-vis le Collége de Reims.

1742

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

4° Sc A 3943

AVIS
AUX AMATEURS
DE L'ART DE L'IMPRIMERIE.

*L'*ART *de graver les Caracteres de l'Imprimerie, dont les Livres imprimés depuis son origine sont les effets, est peut-être celui de tous qui est le moins connu & le moins pratiqué ; à peine y a-t-il ordinairement dans tout le Royaume sept à huit personnes qui l'exercent. En voici la raison : c'est que lorsque les Poinçons sont une fois gravés, & qu'ils ont servi à frapper les Matrices, qui sont les seules choses dont on fasse usage dans la Fonderie, ces Poinçons se conservent toûjours dans la même beauté, & peuvent servir à faire de nouvelles Matrices en tel tems que l'on veut. C'est pourquoi on n'a besoin de graver que quand on manque de Poinçons, ou que l'on cherche à rencherir les uns sur les autres, en corrigeant ce que les Caracteres ont d'irrégulier ou de trop ancien, pour les porter à un plus haut point de perfection.*

Tout le monde sçait que l'Art de l'Imprimerie a pris naissance en Allemagne vers l'an 1440. On donne communément l'honneur de l'invention à JEAN GUTTEMBERG*, Gentilhomme Allemand, quoique plusieurs autres le lui disputent. Les premieres impressions furent faites avec des Planches de bois, sur lesquelles on gravoit le discours que l'on vouloit imprimer ; mais on s'apperçut bientôt des inconvéniens que cette maniere entraînoit après elle, parce que les Caracteres étant indivisibles, il falloit graver continuellement, & on ne pouvoit corriger*

les fautes que l'on avoit faites ; de plus les impressions étoient très-grossieres, étant impossible que les lettres eussent une parfaite égalité. C'est ce qui obligea à chercher avec plus d'ardeur une maniere plus courte & plus facile, & on trouva enfin l'Art de graver chaque lettre sur un Poinçon d'acier, pour pouvoir faire les Matrices qui, avec le secours d'un Moule, servent à fondre les lettres séparément & à les multiplier à l'infini ; ensorte que l'on peut les employer successivement à tous les discours que l'on veut, en se donnant seulement la peine de les arranger de nouveau. Les premiers Poinçons que l'on grava, furent les Lettres Gothiques, Bâtardes ou Allemandes, dont on fit usage pendant le premier siécle de l'Imprimerie ; puis on inventa le Caractere que l'on appella Lettres Bourgeoises, qui tiennent le milieu entre le Gothique & celles d'à présent, dont on imprima beaucoup de Livres tant à Venise, Rome, Lyon, qu'à Paris ; enfin le Caractere Romain, dont on attribue l'invention à ALDE MANUCE Italien, ou du moins il est le premier qui s'en est servi : la différence consiste dans les lettres minuscules, que nous appellons bas de Casse ; car pour les Capitales, ce sont les mêmes dont les anciens Romains se servoient dans leurs monumens & inscriptions, & c'est ce qui a donné le nom au Caractere. Cet Art s'est perfectionné en assez peu de tems, & à mesure que l'on a corrigé la forme des lettres, on les a exécutées avec plus de délicatesse & de précision.

Ce fut pendant le seiziéme siécle que cet Art fleurit en France : plusieurs Graveurs y excellerent pour lors ; & étant presque tous contemporains & disciples les uns des autres, ils chercherent par une noble émulation à donner à cet Art toute la perfection dont ils étoient capables ; & ils y ont si bien réussi, que leurs Caracteres ont été les modéles de tous les autres, & ont fait l'honneur des plus belles Editions de France, & même d'une grande partie de celles des Pays étrangers, parce que les frappes de leurs Poinçons se sont répandues en diverses parties de l'Europe, où ils servent encore aujourd'hui avec autant de succès qu'à Paris. Ainsi l'on peut dire que si l'Allemagne a donné naissance à cet Art, c'est la France, & principalement

la Ville de Paris, qui lui a donné la perfection. Entre plusieurs qui l'ont exercé avec honneur, voici ceux qui s'y sont le plus distingués.

SIMON DE COLINES, natif du Village de Gentilly près de Paris, fut le premier qui grava avec succès des Caracteres Romains tels que ceux dont nous nous servons, & à peu près dans le même tems qu'Alde Manuce faisoit usage de pareils à Venise, car il y travailloit dès l'an 1480. Après en avoir gravé de plusieurs grosseurs, il imprima beaucoup de Livres qui lui acquirent une réputation qui demeura long-tems dans l'esprit du Public, comme étant celui qui jusqu'alors avoit fait les plus beaux Caracteres & les plus belles impressions.

CLAUDE GARAMOND, Parisien, Graveur & Fondeur de Caracteres, commença vers l'an 1510. Il purgea les Caracteres de tout ce qu'il leur restoit de Gothique, & il les a portés à une si grande perfection, qu'on ne peut lui refuser la gloire d'avoir surpassé tous ceux qui étoient venus avant lui, & de ne l'avoir jamais été par ceux qui sont venus après. Ses Caracteres se sont extrêmement multipliés par le grand nombre qu'il en a gravés, & par les frappes qui en ont été faites. Dans les épreuves que les Etrangers en firent, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, & même en Hollande, ils eurent soin d'ajoûter à chaque nom du Caractere celui de Garamond, pour les distinguer de tous les autres, & le petit-Romain par excellence étoit connu chez eux sous le seul nom de Garamond ; mais ce qui a mis le comble à sa gloire, ce sont trois sortes de Caracteres Grecs qu'il grava par ordre de François I. dont Robert Etienne a fait usage dans ses belles Editions. Il mourut en Décembre 1561, & fut inhumé dans le Cimetiere de Saint Benoît, qui étoit pour lors sur la Place de Cambray.

ROBERT GRANJON aussi Parisien, fils de Jean Granjon, Imprimeur & Libraire, grava à Paris plusieurs Caracteres Romains & Italiques, & de très-beaux Grecs où il excella, qui sont avec les trois de Garamond tout ce que nous avons de plus beau dans ce genre. Il passa à Lyon en 1570, où ayant travaillé pendant huit ans, il fut appellé à Rome par le Pape

Grégoire XIII. pour graver des Caracteres Hébreux, Syriaques, Arabes, Grecs, Armeniens, ce qu'il exécuta. Il n'y a presque point de partie en Europe où l'Imprimerie soit en honneur, qui n'ait encore actuellement de ses Caracteres.

GUILLAUME LE BÉ, de Troyes en Champagne, disciple de Robert Etienne, ayant travaillé quelque tems à Paris, alla à Venise en 1545, âgé de 20 ans, où il grava plusieurs Caracteres Hébreux & Rabbins pour diverses personnes, & particuliérement pour Messire Marco Antonio Justiniani, noble Venitien, qui avoit une Imprimerie Hébraïque. De-là il passa à Rome à la solemnité du Jubilé de 1550 sous le Pape Jules III. puis de retour à Paris il s'y établit en qualité de Graveur & Fondeur de Caracteres, qu'il exerça jusqu'en 1598 qui fut l'année où il mourut âgé de 73 ans.

JACQUES DE SANLECQUE, natif de Cauleu dans le Boulonnois en Picardie, fut un très-habile Graveur & Fondeur : s'étant appliqué dès sa jeunesse à cet Art vers l'an 1558, il y devint si habile, qu'il fut trouvé, sur la fin de son tems, le seul capable de graver les Caracteres Syriaques, Samaritains, Chaldéens & Arabiques, pour l'impression de la fameuse Bible Poliglotte de Messire Guy Mich. le Jay, Maître des Requêtes. C'est lui qui a gravé & fondu les premiers Caracteres de Musique portant ses regles ; avant lui on les imprimoit à deux fois, les regles les premieres, & ensuite la note, comme on fait encore aujourd'hui pour le plein-chant rouge & noir. Après avoir rendu au Public un service assidu pendant 75 ans, il mourut à Paris en sa 90ᵉ année, le 20 Novembre 1648.

JACQUES DE SANLECQUE son fils, né à Paris vers l'an 1614 s'appliqua d'abord à l'étude des Langues dont il sçavoit un grand nombre : il avoit de si heureuses dispositions, qu'il réussit sans beaucoup de peine dans toutes les Sciences qu'il entreprit ; mais voyant que son pere étoit sans successeur dans un Art qui le rendoit si recommandable, il embrassa cette Profession, & y réussit si bien, qu'il embellit même quelques ouvrages de son pere. Il grava des Notes

tes de Plein-chant & de Musique , & un grand nombre de Caracteres, parmi lesquels se trouve celui qu'il appella la Parisienne , qui étoit alors incomparable en petitesse : il grava ce Caractere pour l'opposer à celui que Jean Jeannon Graveur , Fondeur & Imprimeur de la Ville de Sedan venoit de donner au Public sous le nom de Sédanoise ; après cela il s'attacha plus fortement que jamais à l'étude des Sciences , il ruina sa santé , & mourut à Paris dans la 46e année de son âge , le 23 Décembre 1660. Avec lui finirent tous les habiles Graveurs , & depuis il s'est passé près de 60 ans pendant lesquels cet Art a été si négligé , que l'on a eu de la peine à trouver quelqu'un qui pût graver les J J consonnes & U U voyelles capitales , lorsque l'usage s'en est introduit en France. Comme on oublioit en même-tems ces grands Maîtres qui ont rendu les plus grands services à l'Imprimerie , & qu'ils sont encore presqu'entiérement inconnus du Public ; c'est ce qui m'a engagé à donner ici une légere idée , du moins de ceux qui ont exercé cet Art avec plus d'application.

Ce n'est qu'au commencement de ce siécle qu'il s'est un peu renouvellé , en sortant de l'obscurité où il avoit été enseveli pendant long tems ; c'est pourquoi les progrès qu'on y a faits , ont encore besoin d'accroissemens.

Comme je me trouve attaché par état & par inclination à l'Art de fondre les Caracteres , je me suis appliqué d'abord à en connoître les beautés & les défauts , & à remarquer les changemens dont ils pouvoient être susceptibles ; ensuite j'ai tâché de réunir l'Art de les graver à celui de les fondre , afin d'être en état d'exécuter moi-même les remarques que j'aurai faites , sans avoir besoin d'une main étrangere. Dans cette vûe , j'ai assemblé des épreuves ou modéles des plus beaux Caracteres de différentes Fonderies tant de France que des Pays étrangers ; j'ai pris dans chacun ce qui m'a paru bon sans m'assujettir à aucun en particulier , mais je me suis principalement attaché aux Caracteres Romains des Graveurs dont je viens de parler , les Etrangers n'ayant jamais rien fait de si beau ; aussi je m'en suis approché le plus près que j'ai

pu, en obſervant néanmoins de faire quelques changemens qui m'ont paru néceſſaires, comme de mettre les Capitales au niveau des longues du bas de Caſſe, cela fait une plus belle uniformité, les anciens étoient dans l'uſage de les faire un peu plus petites; j'ai donné aux angles de ces mêmes Capitales un peu plus de quadrature ainſi qu'à quelqu'autres Lettres minuſcules, où j'ai ôté un certain arrondiſſement qui ſe trouve dans l'angle des traits perpendiculaires & horizontaux, cela ſert à leur donner beaucoup plus de dégagement, à les détacher les uns des autres, & à rendre les traits plus diſtincts. Mais la différence que l'on trouvera entre mes Italiques & celles des anciens, dont la plûpart ſervent encore aujourd'hui, ſera beaucoup plus grande: on reconnoît toûjours dans pluſieurs la main des grands Maîtres qui les ont faits, par la juſteſſe & l'égalité des traits, mais on peut auſſi y reconnoître un certain air d'antiquité que j'ai jugé à propos de réformer; c'eſt pourquoi j'ai ſuivi mon goût ſur cette ſorte de Caracteres en le rapprochant un peu plus de notre maniere d'écrire, & diſtinguant bien ſurtout les pleins & les déliés; comme on peut en faire la différence ſur le champ, en prenant le premier Livre que l'on trouvera ſous la main, & le comparant avec ceci; je ne dirai rien de plus ſur cet article.

Dans le deſſein que j'avois formé de graver tous les Caracteres néceſſaires pour faire une Fonderie complette, je me ſuis trouvé embarraſſé pour ſçavoir quelle force de corps je ſuivrois pour chacun, ces corps ſe diverſifiant preſqu'autant qu'il y a d'Imprimeries différentes. Un Cicero ou un petit-Romain, par exemple, eſt plus fort ou plus foible dans un endroit que dans un autre. J'entends ici par force de corps, l'épaiſſeur juſte & déterminée que devroit avoir la matiere ſur laquelle la lettre eſt figurée, ou la diſtance toûjours égale des lignes d'un même Caractere, & dont le défaut d'exécution cauſe beaucoup d'inconvéniens par le mélange qui arrive ſouvent des Fontes, Cadrats ou Eſpaces de différentes forces de corps, par le deſordre & la confuſion qui en réſultent, & dont bien de mauvaiſes impreſſions ſont le fruit.

On pourroit éviter tous ces inconvéniens, & procurer au contraire beaucoup d'avantages à l'Imprimerie, si on donnoit à chaque corps des Caracteres un degré de force & de proportion fixe & déterminé qui fût toûjours le même. C'est pourquoi je me suis appliqué d'autant plus volontiers à chercher ces proportions qui leur manquoient, que j'ai cru par-là rendre service à l'Imprimerie, & entrer dans l'esprit de l'Ordonnance du Roy du 28 Février 1723, & des Reglemens faits en conséquence, qui ordonnent de l'ordre & de la précision dans les Caracteres, & qui les fixe en même-tems à dix lignes & demie géometriques de hauteur en papier. On trouvera ici la Table des proportions que je donne à chaque Caractere, en conservant autant que j'ai pu celles qu'ils avoient déja. J'établis entr'eux une gradation suivie & une correspondance générale, de façon que les gros corps sont précisément le double, triple ou quadruple de ceux qui sont au-dessous ; on y verra aussi l'assemblage des petits corps pour faire les grands ; ce qui servira à prouver la grande justesse qu'on pourra leur donner. J'ai mis au haut de la Table une Echelle que je divise en deux pouces, le pouce en douze lignes, & la ligne en six points ; j'ai marqué vis-à-vis le nom de chaque Caractere le nombre de lignes & de points qu'il doit avoir, & qu'il faudra prendre sur l'Echelle bien exactement ; car le défaut qui seroit peu de chose sur une lettre, deviendroit considérable à la composition qui augmenteroit de 20 ou 30 fois plus, quand il y auroit 20 ou 30 lignes les unes sur les autres, & on retomberoit par-là dans les mêmes inconvéniens que ces nouvelles proportions pourront faire éviter. Mais voici une maniere d'y réussir sûrement & invariablement. Messieurs les Fondeurs pourront faire une justification de fer ou de cuivre, sur laquelle il entre un certain nombre déterminé de lettres de tel ou tel corps : par exemple, je veux faire une justification de 20 lettres de Saint-Augustin qui puisse servir aussi à son corps double qui est le petit-Canon, ou pour les lettres de deux lignes ; je regarde sur la Table des proportions, & je vois que le Saint-Augustin porte deux lignes & deux points de corps que je multiplie par vingt, le pro-

duit eſt 46 lignes 4 points, dont je prends bien exactement la valeur avec un compas ſur l'Echelle, que je trace enſuite ſur une lame de cuivre, qui ſera la juſtification pour tous les Saint-Auguſtins que j'aurai à faire ſuivant ces proportions, & ſur laquelle il entrera 20 Saint-Auguſtins, 40 Mignones, 10 petit-Canons ou lettres de deux lignes. On pourra ſuivre la même regle pour les autres corps, à moins que l'on ne veuille faire une juſtification qui ſerve à pluſieurs; comme, par exemple, une de 40 lignes, meſure de l'Echelle, ſervira pour 48 Pariſiennes, 40 Nompareilles, 30 petit-Textes, 24 petit-Romains, 20 Cicero, 15 gros-Textes, 12 petit-Parangons, & 10 Paleſtines. La preuve en eſt claire; que l'on ſe donne la peine de calculer, & on verra que 48 Pariſiennes à 5 points chaque font la valeur de 40 lignes, 40 Nompareilles à une ligne chaque font le même nombre, & ainſi des autres dont le produit eſt juſte de 40 lignes. Il faudra que le nombre de lettres marqué à chacun de ces huit Caracteres ſe trouve juſte au bout de la juſtification, comme le nombre de lignes dans le calcul; & par ce moyen on trouvera tous les Caracteres dans la proportion, l'ordre, la juſteſſe & la correſpondance qu'ils n'ont jamais eus. Entre pluſieurs avantages qui en reviendroient à l'Imprimerie & à la Fonderie, en voici quelques-uns qui méritent attention. On éviteroit, comme je l'ai dit, tous les dereglemens que les inégalités des Caracteres cauſent dans l'Imprimerie. Il n'y auroit point d'Imprimeur qui après un peu d'uſage ne ſçache, lorſqu'il auroit quelque reſte de page à finir en cadrats, qui ſont ceux des gros corps qui peuvent le faire promptement & dans la derniere exactitude ſans qu'il ſoit beſoin de juſtifier, comme une ligne de Paleſtine pour 4 de Nompareille, 3 de petit-Texte & 2 de Cicero, ainſi des autres, parce que le corps des Caracteres étant une fois fixé, on ſçaura au juſte le degré de diſtance qu'il y a de l'un à l'autre, & par le même moyen, combien, dans l'Impreſſion d'un livre, un Caractere peut augmenter ou diminuer de feuilles ſur un autre, ce qu'on n'a jamais pu faire juſtement ſans cela. Il ne ſera pas néceſſaire de faire fondre aucuns Cadrats ni Eſpaces

ces

ces pour les lettres de deux lignes, que nous appellons Lettres de deux points, parce que ceux des corps ſupérieurs ſeront inconteſtablement les mêmes. Les lettres ou chifres ſupérieurs ſe trouveront auſſi dans les Imprimeries, ſans qu'il ſoit beſoin d'en faire fondre exprès : par exemple, pour faire des ſupérieures de Gros-Romain, on pourra prendre la ſupérieure dans le Petit-Romain, & mettre deſſous une eſpace de Petit-Texte, ces deux corps enſemble font le Gros-Romain; ou la lettre de Philoſophie & l'eſpace de Mignone qui font auſſi le même corps, ou encore joindre la Nompareille au Cicero qui feront le même effet; ainſi on aura la liberté de choiſir dans trois ou quatre façons pour chaque corps, & par ce moyen on trouvera chez ſoi des ſupérieures de quel œil on voudra. On pourra conſulter la Table pour toutes ces choſes, en attendant que l'on acquierre ces connoiſſances par l'uſage. Pour les avantages que les Fondeurs en retireroient, ce ſeroit la diminution du grand nombre de moules que nous ſommes obligés d'avoir, & des réparations & changemens que nous ſommes ſans ceſſe contraints d'y faire, pour contenter tout le monde, ce qui nous cauſe beaucoup de ſujétion & quelquefois des mépriſes; enfin cela procureroit en général bien d'autres avantages que l'uſage feroit découvrir. Voilà une partie des obſervations que j'ai cru néceſſaires à l'Imprimerie & à la Fonderie, ce ſera à Meſſieurs les Imprimeurs à en juger; & s'ils les trouvent telles, ils pourront s'en procurer les avantages, puiſque je viens de donner la maniere ſûre d'y réuſſir; & à meſure qu'ils auront beſoin de faire renouveller leurs Fontes, ils pourront les faire exécuter ſuivant ces proportions, & inſenſiblement leurs Imprimeries ſe trouveroient parfaitement bien conditionnées, ſans qu'il leur en coûte davantage. En attendant, j'avertis que tous mes Caracteres ſont gravés ſuivant ces proportions. Je dirai ici un petit mot ſur quelques-uns qui pourroient paroître nouveaux, comme le TRISMÉGISTE, *qui n'eſt guéres connu que dans le Traité de l'Imprimerie de Monſieur Fertel; je le place entre le Gros & le Petit-Canon pour faire les deux points de Gros-Romain. La* PALESTINE *que l'on ne connoît guéres davantage, & qui néanmoins fait un beau corps,*

étant les deux points du Cicero qui eſt le Caractere le plus uſité dans l'Imprimerie. Pour le GROS-TEXTE, il eſt entiérement nouveau ; comme je ne trouvois rien qui pût faire les deux points du Petit-Texte, & que ce Caractere auroit été le ſeul ſans ſon corps double, j'ai cru qu'on pouvoit enrichir l'Imprimerie d'un Caractere de plus, pour donner à ces mêmes Caracteres la correſpondance générale qui leur auroit manqué ſans cela. J'ai donné un peu plus de force au Gros-Romain, pour pouvoir le placer entre celui-ci & le Saint-Auguſtin. Je l'ai nommé Gros-Texte, non ſeulement parce qu'il fait les deux points du Petit-Texte, mais auſſi parce que c'eſt un terme connu, étant autrefois ſynonyme au Gros-Romain ; ce dernier s'appellant Gros-Romain ou Gros-Texte ſuivant les Pays, & ſelon que par ſa force ou ſa foibleſſe il approchoit le plus des deux points du Petit-Romain ou du Petit-Texte.

On trouvera dans ce Recueil une nouvelle collection de Lettres de deux points, Romaines & Italiques, dont ces dernieres manquoient preſqu'entiérement dans l'Imprimerie ; à l'exception ſeulement de l'Imprimerie Royale, qui eſt fournie abondamment de tout ce qui peut faire des impreſſions parfaites, & dont les Caracteres feront à jamais la gloire de l'Imprimerie & l'honneur de ceux qui les ont gravés. On trouvera donc dans cette collection les groſſes & moyennes de fonte, qui ſont ce qu'il y a de plus gros juſqu'à préſent dans ce genre ; ce que j'ai fait pour ſuppléer, du moins juſqu'à cette groſſeur, aux défauts toûjours groſſiers & inévitables des lettres de bois. On peut voir par cet aſſortiment complet de Lettres de deux points, que j'ai plus conſidéré ce qui pouvoit ajoûter quelques embelliſſemens aux impreſſions, que mes propres intérêts, ces Caracteres étant ceux qui nous coûtent le plus & qui rapportent le moins ; parce qu'il n'y a que les Curieux qui en prennent, & qu'un ſeul aſſortiment de chaque leur ſuffit pour la vie: cependant comme cela fait un ornement de plus, je n'ai point héſité à les graver. C'eſt dans la même vûe que j'ai gravé auſſi un aſſortiment de Vignettes ou ornemens de fonte dans un goût nouveau, qui non ſeulement pourront ſervir ſeuls, mais qui composés enſemble formeront

différens desseins que l'on pourra multiplier à l'infini : on en verra quelques modéles à la fin de ce Recueil. J'ai imaginé de plus un Moule, par le moyen duquel je fais des Réglets de fonte, simples, doubles ou triples, de toutes longueurs & de tous corps, qui seront plus justes que ceux de cuivre dont on se sert, & qui coûteront moitié moins. Enfin on trouvera dans la même Fonderie tous les autres Caracteres, Signes, Figures, &c. qui peuvent servir à l'Imprimerie ; & ce que je n'aurai pas pour lors, je le graverai suivant le goût des Auteurs ou Imprimeurs qui me feront l'honneur de s'adresser à moi. Il me reste à examiner de nouveau tous mes Caracteres, pour corriger les négligences qui auroient pu m'échapper ; ce que je ferai avec toute l'exactitude possible, afin de leur donner la plus grande perfection que je pourrai ; parce que je m'estimerois heureux si, à force de soins & d'application, je pouvois contribuer en quelque chose à augmenter l'honneur que l'Imprimerie de France, & sur-tout celle de Paris, s'est déja si justement acquis.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Modéles des Caracteres, & autres choses nécessaires audit Art*, nouvellement gravés par le sieur Simon-Pierre Fournier, le jeune ; qui prouvent qu'il a très-utilement travaillé pour la perfection de l'Imprimerie, à laquelle on ne peut trop tendre pour l'honneur de la France. A Paris, ce 3 May 1742. *SAUGRAIN, Syndic de la Librairie & Imprimerie de Paris.*

PERMISSION DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à nos amés & féaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT.

Notre bien amé S. P. FOURNIER, Graveur & Fondeur de Caracteres, nous a fait exposer qu'il désireroit graver & donner au Public un livre intitulé : *MODÉLES DES CARACTERES DE L'IMPRIMERIE ET DES AUTRES CHOSES NÉCESSAIRES AUDIT ART*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission pour ce nécessaires ; Nous lui avons permis & permettons de graver le Livre ci-dessus spécifié en telle forme & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives à compter du jour de la datte desd. Présentes : Faisons défenses à tous Graveurs, Imprimeurs en taille douce, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire de gravûre étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles, que la gravûre dud. Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou épreuve qui aura servi de copie à la gravûre dud. Livre, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre & un dans celle de notred. très-cher & féal Chevalier le sieur Daguesseau, Chancelier de France, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir led. Exposant ou ses ayans causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie desd. Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dud. Livre, foy soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires ; car tel est notre plaisir. Donné à Paris le huitiéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil sept cens quarante-deux, & de notre Regne le vingt-septiéme.

Par le Roi en son Conseil, SAINSON.

Registré sur le Registre XI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 21, fol. 18, conformément au Réglement de 1723, qui fait défense, article 4, à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement ; & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, huit exemplaires prescrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris, le 11 Juin 1742, SAUGRAIN Syndic.

NOUVELLE COLLECTION

DE

LETTRES DE DEUX P.. ROMAINES ET ITALIQUES.

ET DE REGLETS FILETS CROCHETS ET ACCOLLADES. LE TOUT DE FONTE. PAR S.P. FOURNIER.

GROSSES DE FONTE.

ABCDEFGHIKL

MNOPQRSTUV

XYZÆŒW'J.

Ces trois ſortes de Lettres ſeront fonduës de façon que le Corps en ſera creux, afin que l'Ouvrage en ſoit plus leger, & l'Acquiſition plus facile.

On fournira des Reglets Simples, Doubles, ou Triples ſur tous les Corps: & de toute Longueur, juſqu'à 14. pouces.

MOIENNES DE FONTE.

ABCDEFGHIJKLMNO

PQRSTUVXYZÆŒW

LES MÊMES ITALIQUES.

ABCDEFGHJIKLMN

OPQRSTUVXYZWÆ

LETTRES DE DEUX POINTS DE GROS CANON ET TRISMEGISTE.

ABCDEFGHIJKLMNOP
QRSTUVXYZÆWŒ

LES MEMÊS ITALIQUES.

ABCDEFGHJIKLMN
OPQRSTUVXYZÆWŒ

DEUX P.. DE P. CANON ET PALESTINE.

ABCDEFGHJI
KLMNOPQRS
TUVXYZÆWŒ

LES MÊMES ITALIQUES.

ABCDEFGHIJ
KLMNOPQRS
TUVXYZÆWŒ

DEUX P.. DE GROS PARANGON.

ABCDEFGHJIK
LMNOPQRSTU
VXYZÆWŒ'-',.

LES MÊMES ITALIQUES.

ABCDEFGHIJKL
MNOPQRSTUVX
YZWÆŒ?!.',;-

DEUX P.. DE PETIT PARANGON.

ABCDEFGHIKLMNO
PQRSTUJVXYZÆWŒ

LES MÊMES ITALIQUES.

ABCDEFGHIJKLMN
OPQRSTUVXYZÆ'.;

DEUX P.. DE GROS ROMAIN.

ABCDEFGHIJKLMNO
PQRSTUVXYZÆŒW

LES MÊMES ITALIQUES.

ABCÇDEFGHIKLMNO
PQRSTUJVXYZÆŒW,';

DEUX P.. DE GROS TEXTE.

ABCDEFGHIJKLMNOPQ
RSTUVXYZÆWŒ'',’

LES MÊMES ITALIQUES.

ABCDEFGHJIKLMN
OPQRSTUVXYZÆŒ

La suite des Lettres de 2. Points font les Capitales des Corps inférieurs.

TABLE
DES PROPORTIONS
DES DIFFERENS CARACTERES DE L'IMPRIMERIE.

Par S. P. Fournier, Graveur & Fondeur de Caractéres d'Imprimerie.

Nombre	Corps.	Echelle de deux pouces.	Lignes.	Points.
1	PARISIENNE.	. . . .		5
2	NOMPAREILLE.	. . . .	1	
3	MIGNONE.	. . . .	1	1
4	PETIT-TEXTE.	. . . .	1	2
5	GAILLARDE.	. . . .	1	3
6	PETIT-ROMAIN.	2. Parisiennes.	1	4
7	PHILOSOPHIE.	1. Parisienne, 1. Nompareille.	1	5
8	CICERO.	2. Nompareilles. ‖ 1. Parisienne, 1. Mignone.	2	
9	SAINT-AUGUSTIN.	2. Mignones. ‖ 1. Nompareille, 1. Petit-Texte.	2	2
10	GROS-TEXTE.	2. Petits-Textes. ‖ 1. Parif. 1. Philofophie. ǀ 1. Nompareil. 1. Petit Romain. ǀ 1. Mignone, 1. Gaillarde. ‖ 2. Parif. 1. Nomp.	2	4
11	GROS-ROMAIN.	2. Gaillardes. ǀ 3. Nompareilles. ‖ 1. Nomp. 1. Cicéro. ǀ 1. Mign. 1. Philofoph. ǀ 1. Pet. Text. 1. Pet. Rom. ‖ 2. Parif. 1. Pet. Text. ‖ 1. Parif. 1. Nomp. 1. Mignone.	3	
12	PETIT-PARANGON.	2. Petits-Romains. ǀ 4. Parifiennes. ‖ 1. Nomp. 1. Saint-Auguftin. ǀ 1. Pet. Text. 1. Cic. ǀ 1. Gaill. 1. Philofoph. ‖ 2. Parif. 1. Pet. Rom. ǀ 2. Nomp. 1. Pet. Text. ǀ 2. Mign. 1. Nomp. ‖ 1. Parif. 1. Nomp. 1. Gaill. ǀ 1. Parif. 1. Mignon. 1. Pet. Text.	3	2
13	GROS-PARANGON.	2. Philosophies. ‖ 1. Nomp. 1. Gros-Texte. ǀ 1. Pet. Text. Saint-Aug. ǀ 1. Pet. Rom. 1. Cic. ‖ 2. Parif. 1. Cic. ǀ 2. Nomp. 1. Pet. Rom. ǀ 2. Mign. 1. Pet. Text. ǀ 2. Pet. Text. 1. Nomp. ‖ 1. Parif. 1. Nomp. 1. Philofoph. ǀ 1. Nomp. 1. Mign. 1. Gaill. ‖ 2. Parif. 2. Nomp. ǀ 3. Parif. 1. Mignon.	3	4
14	PALESTINE.	2. Ciceros. ǀ 3. Petits-Textes. ǀ 4. Nompareilles. ‖ 1. Nomp. 1. Gros-Romain. ǀ 1. Pet. Text. 1. Gr. Text. ǀ 1. Pet. Rom. 1. Saint-Aug. ‖ 2. Parif. 1. S. Aug. ǀ 2. Nomp. 1. Cic. ǀ 2. Mignon. 1. Pet. Rom. ǀ 2. Gaill. 1. Nomp. ‖ 1. Parif. 1. Mign. 1. Cic. ǀ 1. Parif. 1. Gaill. 1. Pet. Rom. ǀ 1. Nomp. 1. Mign. 1. Philofoph. ǀ 1. Nomp. 1. Pet. Text. 1. Pet. Rom. ǀ 1. Mign. 1. Pet. Text. 1. Gaill. ‖ 2. Parif. 2. Mign. ǀ 3. Parif. 1. Gaill.	4	
15	PETIT-CANON.	2. Saints-Augustins. ǀ 4. Mignones. ‖ 1. Nomp. 1. Gros-Parangon. ǀ 1. Pet. Text. 1. Petit-Parangon. ǀ 1. Pet. Rom. 1. Gr. Rom. ǀ 1. Cic. 1. Gr. Text. ‖ 2. Parif. 1. Gr. Rom. ǀ 2. Nomp. 1. Gr. Text. ǀ 2. Mign. 1. S. Aug. ǀ 2. Pet. Text. 1. Cic. ǀ 2. Gaill. 1. Pet. Rom. ǀ 2. Pet. Rom. 1. Pet. Text. ǀ 2. Philofoph. 1. Nomp. ‖ 2. Parif. 2. Gaill. ǀ 2. Nomp. 2. Pet. Text. ǀ 2. Parif. 3. Nomp. ǀ 3. Nomp. 1. Pet. Rom. ǀ 4. Parif. 1. Pet. Text. ‖ 1. Parif. 1. Mign. 1. Gr. Text. ǀ 1. Nomp. 1. Pet. Text. 1. S. Aug. ǀ 1. Parif. 1. Gaill. 1. S. Aug. ǀ 1. Parif. 1. Philofoph. 1. Cic. ǀ 1. Nomp. 1. Pet. Rom. 1. Cic. ǀ 1. Mign. 1. Gaill. 1. Cic. ‖ 2. Nomp. 1. Mign. 1. Gaill. ǀ 2. Mign. 1. Nomp. 1. Pet. Text.	4	4
16	TRISMEGISTE.	2. Gros-Romains. ǀ 3. Cicéros. ǀ 4. Gaillardes. ǀ 6. Nompareilles. ‖ 1. Pet. Text. 1. Petit-Canon. ǀ 1. Cic. 1. Paleftine. ǀ 1. S. Aug. 1. Gr. Parang. ǀ 1. Gr. Text. 1. Pet. Parang. *(On peut encore augmenter de beaucoup l'affemblage de ce Corps & des fuivans.)*	6	
17	GROS-CANON.	2. Gros-Parangons. ǀ 4. Philofophies. ‖ 1. Pet. Text. 1. Trifmégifte. ǀ 1. Gr. Text. 1. Pet. Canon. ǀ 1. Pet. Parang. 1. Paleftine.	7	2
18	DOUBLE-CANON.	2. Petits-Canons. ǀ 4. Saint-Auguftins. ǀ 8. Mignones. ‖ 1. Cic. 1. Gr. Canon. ǀ 1. Pet. Parang. 1. Trifmég.	9	2
19	TRIPLE-CANON.	2. Trismegistes. ǀ 4. Gros-Romains. ǀ 6. Cicéros. ǀ 8. Gaillardes. ǀ 12. Nompareilles. ‖ 1. Gr. Text. 1. Doubl-Canon. ǀ 1. Pet. Can. 1. Gr. Can.	12	.
20	GROSSE-NOMPAREILLE.	4. Palestines. ǀ 8. Cicéros. ǀ 12. Petits-Textes. ǀ 16. Nompareilles. ‖ 1. Paleft. 1. Triple-Canon.	16	
	Tous les Caractéres doivent avoir dix lignes & demie géométriques de hauteur en papier, fuivant les Réglemens; ou onze lignes trois points, mefure de l'Echelle.	*Les Caractéres de l'Imprimerie n'ayant point eu jufqu'à préfent d'ordre parfait, (les Corps étant plus forts ou plus foibles, fuivant les Imprimeries) je leur donne ici un corps fixe & une correfpondance générale ; en confervant, autant que j'ai pû, les forces de corps ordinaires : ce qui a été approuvé des perfonnes les plus expérimentées dans l'Art. Et pour l'exécution, j'ai fait une Echelle que je divife en deux pouces, le pouce en douze lignes, & la ligne en fix points ; où il faudra prendre exactement le nombre de lignes & de points que je marque pour chaque Corps.*		

GROSSE NOMPAREILLE.

ROme ſe ren-
dit maîtreſſe de
tout l'Univers.

TRIPLE CANON.

POmpée fut un des plus grands & des plus celebres Generaux de tout l'Empire Romain.

DOUBLE CANON.

LE Triumvir Craſſus fut un homme dont l'avarice & l'ambition étoit extrême. Ayant par malheur déclaré la Guerre à Orodes Roy des Parthes, il y fut tué.

DOUBLE CANON.

LE corps mort de Craſſus ayant été aporté à Orodes, il lui fit verſer de l'or fondu dans la bouche, afin que ſon avarice fut ſatisfaitte en tout même après ſa mort.

GROS CANON GRAS.

MArc Antoine ſe rendit recommendable par ſa valeur & ſon habilleté dans l'art Militaire: mais s'étant honteuſement abandonné aux délices d'une vie molle, il lui en couta l'Empire.

GROS CANON.

JULES CESAR éffaça tous les Heros que la Republique Romaine avoit élevez depuis ſon établiſſement. Il poſſeda toutes les belles qualitez d'Alexandre, ſans en avoir nullement l'emportement, ni l'intempérance.

GROS CANON.

CESAR *avoit à peine gouté l'espace de quatre mois le fruit de ſes illuſtres travaux, qu'il fut aſſaſſiné par Brutus & Caſſius, & tomba mort aux pieds de la Statuë de Pompée, comme une victime immolée à ſes Mânes.*

TRISMEGISTE.

LEs honneurs extraordinaires que l'on rendit à AUGUSTE après ſa mort, produiſirent une nouvelle impieté dans ſes Etats.

LEs Senateurs lui décernerent des honneurs divins ; on lui donna un Temple, des Prêtres, & une Prêtresse qui fut ſa propre femme Livie.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

PETIT CANON.

TIbere beau-fils, gendre & heritier d'Auguſte, fut d'un caractere entierement opposé à celui de ſon Prédéceſſeur, il ajouta à l'orguëil & à la cruauté, une profonde diſſimulation, ce qui le rendoit redoutable.

LEs commencemens de ſon Régne ne respirerent que la douceur & la moderation: mais Germanicus ayant été empoisonné, ce Prince ſe démasqua, & ſe précipita depuis dans les actions les plus cruelles & les plus barbares.

PALESTINE.

CAIUS fils de Germanicus, ſucceda à Tibere dont on dit qu'il avança la mort en lui jettant un oreiller ſur la bouche ; il fut ſurnommé *Caligula*, à cauſe d'une eſpece de chauſſure qu'il avoit coutume de porter dans le camp dès ſa plus tendre jeuneſſe, & qu'il ne quittoit que très rarement.

SA tyrannie ſurpassa bientôt celle de ſon Prédécesseur. Il ſembla ſe dépouiller de toute humanité pour être plus cruel que les bêtes les plus féroces. Les cris lamentables des criminels que l'on menoit à la torture étoient une musique délicieuse pour lui.

GROS PARANGON.

CLAUDE, oncle de Caligula, lui ſucceda à l'Empire ; c'étoit un Prince ſans vices, mais ſans eſprit : il voulut immortaliſer ſon nom par des ouvrages & des bâtimens publics. Le Mont Aventin, le deſſéchement du lac Fucin, & la conſtruction d'un Port à Rome, furent quelques monumens de ſa liberalité & de ſa magnificence.

IL fut ſi prodigue de ſes faveurs envers ſes amis, qu'il ne dédaigna pas lui-même d'accompagner les triomphes dont Aulus Plautius fut honoré pour la conquête de la Grande Bretagne : mais il commit une action de la derniere ſtupidité, en appellant à la ſucceſſion de l'Empire, Neron, ſon beau-fils, au préjudice des droits & prétentions de ſon fils Britannicus.

PETIT PARANGON.

NERON, fils de Cneïus Domitius, eut lui ſeul plus de vices que tous les Empereurs qui l'avoient précedé, & que tous ceux qui ſont venus après lui. Jamais Prince ne commença mieux, & ne finit plus mal. Sa mere Agrippine, & Senecque qui avoient formé ſon enfance, ſuſpendirent ſon inclination pour le mal, tant qu'il ſuivit leurs ſages conſeils.

MAIS ſe laſſant d'obéir, il s'abandonna honteusement à tous les crimes ſans aucun menagement. Après un feſtin infâme arriva le celebre embraſement de Rome, qui de 14 quartiers dont cette ville étoit composée, en reduiſit trois en cendres, & ne laiſſa de ſept autres, que quelques reſtes des maiſons ; il y fit mettre le feu pour ſe repreſenter l'embraſement de Troye.

PETIT PARANGON ORDINAIRE.

ON ne ſçauroit mieux exprimer quelle fut la cruauté de Neron qu'en diſant qu'elle a paſſé en proverbe ; ſes Parens les plus proches, ſes Amis & ſes Généraux, n'en furent point exemts. Son avidité inſatiable égala ſon luxe & ſes profuſions ; rien ne le prouve mieux que ſes paroles dignes du plus cruel Tiran : faiſons nos efforts pour ne rien laiſſer à perſonne.

LEs hommes & le ciel même étant laſſés de la cruauté de ce miſérable Empereur, il fut lui même ſon propre bourreau ; car ayant appris la réſolution du Senat ſur ſa mort, il réſolut d'éviter cette ignominie ; il fit creuſer une foſſe de ſa grandeur, fit apporter de l'eau pour laver ſon corps & du bois pour le bruler, &c. en diſant ſouvent : Faut-il qu'un ſi bon joueur dinſtrumens périſſe.

AUTRE PETIT PARANGON.

LE cruel Neron fit mourir ſa mere, Antonie ſa tante, Britannicus, Senecque, Corbulon un de ſes Capitaines, & pluſieurs autres de ſes proches ; & tua lui-même d'un coup de pied Poppée ſa ſeconde femme.

SAINT Pierre, Saint Paul, & les autres Chrétiens furent auſſi les innocentes victimes de ſa fureur, il leur fit ſouffrir les plus cruels tourmens & inventa pour cela tout ce que la rage & la cruauté ont de plus ingenieux.

AUTRE GROS ROMAIN.

ON revêtit les uns de peaux de bêtes ſauvages, & enſuite on lâcha contre eux des chiens affamez ; on en expoſa d'autres aux lions dans l'amphithéatre ; & on attacha les autres à des poteaux, ou ils furent tous brulez vifs.

PEU de tems après les hommes, & le ciel même étant laſſez de la cruauté de ce monſtre, il fut lui-même ſon propre bourreau ; & lorſque le Senat ſe préparoit à en délivrer la terre, il s'arracha une vie qui étoit en exécration à tout l'univers.

GROS ROMAIN ROMAIN.

GALBA, de l'illuſtre Maiſon des Sulpices, fut élevé ſur le Trône. Tandis qu'il ne fut que particulier, il parut beaucoup au-deſſus de ſa condition; & s'il n'eut jamais été Empereur tout le monde eût cru qu'il eût merité de l'être. Il uſa ſi mal de l'autorité ſouveraine, qu'on n'entendit bientôt que des plaintes. Galba ſe perſuadant que l'on n'en vouloit qu'à ſa vieilleſſe, adopta Piſon pour faire ceſſer les révoltes.

ITALIQUE.

MAIS Othon fut d'autant plus ſensible à cette adoption, qu'il s'étoit persuadé que l'Empereur ne manqueroit jamais de reconnoissance pour lui qui n'avoit pas peu contribué à ſon élevation à l'Empire. Se trouvant ainsi trompé, il anime les troupes déja mécontentes du nouvel Empereur, qui par une épargne hors de ſaison, leur avoit refusé les récompenses qu'ils demandoient. Galba étant ſorti, fut égorgé, & mourut percé de mille coups.

GROS TEXTE.

ROMAIN.

OTHON plus recommandable par ſa mort que par ſa vie, étoit fils de Lucius Othon Chevalier Romain ; il avoit été en grande faveur auprès de Neron, à cauſe de la conformité de ſes mœurs avec celles de ce Prince. Ayant fait aſſaſſiner Galba, il lui ſucceda à l'Empire ; mais il ne joüit pas long-tems du droit de ſon crime, & le commencement & la fin de ſon Regne ſe ſuivirent de près. Les Legions d'Allemagne ayant élû Aulus Vitellius, ce dernier vint ſe faire reconnoître en Italie.

ITALIQUE.

OTHON lui livre la bataille, & la perd : il avoit pourtant encore aſſez de forces pour faire tête à l'ennemi ; mais quelque choſe que pûſſent lui dire ſes ſoldats, dont il étoit extrémement cheri, pour l'engager à hazarder une ſeconde bataille, il aima mieux mourir genereuſement que de répandre davantage le ſang de ſes Sujets. Après avoir dormi toute la nuit d'un profond ſommeil, il ſe paſſa ſon épée au travers du corps, étant dans la trente-huitiéme année de ſon âge, & le troiſiéme mois de ſon Empire.

SAINT AUGUSTIN.

ROMAIN.

AULUS VITELLIUS naquit à Rome d'une famille peu connuë, & dont l'origine eſt fort incertaine. Selon Tacite, il étoit fils de L. Vitellius Cenſeur, trois fois Conſul, & le plus puiſſant Senateur du tems de l'Empereur Claude. Ses vices lui avoient acquis les faveurs de Caius & de Neron ; il avoit cinquante-ſix ans lorſqu'il parvint à l'Empire. Son Regne fort court à la verité ne fut qu'un tiſſu de débauches; auſſi n'eſtimoit-il que les actions de Neron, qu'il imita parfaitement. Il n'avoit d'autre Dieu que ſon ventre, & toute ſon occupation étoit de faire pluſieurs repas par jour, & de vuider honteuſement ſon eſtomac entre chaque repas. Dans un feſtin que lui fit ſon frere, il y avoit deux mille poiſſons exquis, & ſept mille oiſeaux. &c.

ITALIQUE.

ETANT ſimple particulier, il faiſoit de méchans procès à ceux de ſes créanciers qui le preſſoient le plus, & arrêtoit les pourſuites des autres par ſes menaces : mais étant Empereur, il les contraignit de lui rendre ſes obligations, leur diſant qu'ils étoient plus que payez de ce qu'il leur laiſſoit la vie. Il devint en peu de tems ſi inſupportable à tout le monde, qu'il fut obligé de ſe déguiſer. Il prit un méchant habit, & alla ſe cacher dans un lieu où les chiens étoient attachez ; en ayant été tiré par force, couvert de ſang & de paille, on le traîna par la ruë Sacrée, la corde au col, les mains liées derriere le dos : on briſa devant lui toutes ſes Statuës, & le peuple en lui jettant de la bouë le chargeoit d'injures. Il fut enfin traîné dans le Tibre.

CICERO ORDINAIRE.

FLAVIUS VESPASIEN ayant été envoyé par Neron en Judée pour pacifier les troubles de ce Royaume, ſe rendit bien-tôt maître de pluſieurs villes, & de pluſieurs autres Places fortes. L'Armée lui ayant déferé le titre d'Empereur après la mort de Neron, il refuſa longtems cette ſuprême dignité; mais l'ayant enfin acceptée, il laiſſa le Commandement des Troupes, & le ſoin d'achever l'expedition de Judée à Tite ſon fils. Il partit pour Rome en diligence, & vint prendre poſſeſſion de l'Empire auquel il avoit été appellé.

CICERO ITALIQUE.

LA ſeconde année de ſon Regne qui étoit la quarantiéme depuis la mort de JESUS-CHRIST, Tite porta les derniers coups à la Nation Juive par la priſe de Jeruſalem. Cette grande Ville fut tout-à-coup aſſiegée dans le tems que la ſolemnité de Pâques avoit raſſemblé une multitude incroyable de Juifs. Jamais Siege ne fut ni plus opiniâtre ni plus ſanglant. La faim qu'endurerent les Aſſiegez, les obligea de ſe nourrir de chair humaine, & l'on vit des meres, qui oubliant les plus tendres ſentimens de la nature, égorgerent inhumainement leurs propres enfans.

CICERO MOYEN.

APRÈS avoir pacifié l'Empire, Veſpaſien entreprit les plus ſuperbes Edifices, moins pour immortaliſer ſon nom, que pour que la populace gagnât ſa vie. Il fit rebâtir le Capitole & commença l'Amphithéatre dont Auguſte avoit formé le projet; il employa des ſommes immenſes pour faire racommoder les Chemins & les Ports; il rétablit pluſieurs Villes abimées par des tremblemens de terre, & fit enfin bâtir le ſuperbe Temple de la Paix qu'il embellit ſurtout des dépoüilles du Temple de Jeruſalem.

CICERO GROS ŒIL.

QUOIQUE ſa naiſſance fut des plus obſcures, il ne la diſſimuloit pas, il fut le premier à ſe mocquer des lâches Flateurs qui avoient deſſein de lui dreſſer une grande Généalogie: Bien plus, il alloit tous les ans paſſer l'Eté dans la Maiſon de Campagne où il étoit né, & n'y voulut rien changer. La baſſeſſe de ſon extraction étoit infiniment relevée par la gloire. La Victoire l'avoit accompagné dans toutes ſes expéditions, & il porta ſur le Trône un front couronné de mille Lauriers.

PHILOSOPHIE.

TITE, fils & ſucceſſeur de Veſpaſien, parut dans ſa jeuneſſe fort débauché, mais il ſe corrigea ſi bien qu'il devint un des meilleurs Princes dont l'hiſtoire nous ait conſervé la mémoire. Il acheva l'Amphithéatre que ſon pere avoit commencé, & il accompagna la dédicace de ce fameux Edifice, de grandes largeſſes qu'il fit au peuple ; car il donna cent mille écus chaque jour de cette fête.

L'INCLINATION naturelle qui le portoit à faire du bien, le faiſoit tellement cherir des Grands & des petits, qu'on l'appelloit communément les délices du genre humain. Mais plus la poſſeſſion d'un ſi grand bien fut courte plus les hommes en eſtimerent le prix. Cet aimable Prince mourut la troiſiéme année de ſon Regne. Jamais mort ne fut accompagnée de regrets plus ſinceres ni de larmes plus véritables.

PETIT ROMAIN ORDINAIRE.

DOMITIEN frere de Titus, fut un Prince en qui les vertus & les vices firent un contraſte fort bizarre ; mais à la fin les vices prenant le deſſus ; il fut bien plus ſemblable à Neron qu'à Titus, ce qui fit que ſes cheveux lui ayant tombé, on l'appella par dériſion Neron le chauve. Dans les commencemens de ſon Regne, oubliant preſque qu'il étoit Empereur, il avoit tous les jours certaines heures pendant leſquelles il s'occupoit à prendre des Mouches qu'il perçoit enſuite avec un poinçon. Ce qui fit augurer, qu'un jour il ſeroit cruel.

PETIT ROMAIN ITALIQUE.

L'EMULATION que lui donnerent les grandes qualitez de ſon frere, l'éxita à témoigner un zéle ardent pour la Justice. Il donna de fréquens Spectacles avec une dépence & une ſomptuoſité incroyable : mais pendant que ce Prince ne s'occupoit que des jeux & des ſpectacles, les affaires de la guerre n'en alloient pas mieux. Il est vrai qu'il triompha des Daces & des Captes, mais ces deux triomphes couterent bien du ſang. Il ſçut ſi bien contenir les Gouverneurs des Provinces, qu'on ne vit jamais parmi eux tant de modération, & empêcha les calomnies, en établiſſant des peines ſéveres contre les calomniateurs.

PETIT ROMAIN GROS ŒIL.

DE tous les Sçavans il ne chérit que Martial, parce que ce Poëte flata plus que perſonne ſa vanité, qui fut ſi grande, que ce Prince oubliant ſa condition mortelle, fut le premier des Empereurs qui uſurpa le titre de Seigneur & de Dieu. Son arrogance s'étant tournée en rage & en fureur, il ſacrifia pluſieurs perſonnes à ſa cruauté pour des cauſes très-légeres, & il fut un des plus cruels perſécuteurs de la Religion Chrétienne ; mais Dieu vangea la mort de tous ſes Serviteurs en faiſant périr Domitien de la main même de ſes domeſtiques.

GAILLARDE.

COCCEIUS NERVA iſſu d'une famille Conſulaire, reçut l'Empire des mains des meurtriers de Domitien. Son grand âge l'empêcha d'avoir l'autorité néceſſaire ſur les Soldats; mais du reſte ſa bonté rendit ſon regne doux & aimable. Il caſſa les actes de ſon prédéceſſeur, & fit rentrer dans leurs biens ceux qui en avoient été dépouillez injuſtement: il fit même vendre ce qu'il crut avoir de ſuperflu pour n'être pas à charge à ſes peuples.

GAILLARDE

IL gouverna l'Empire avec tant d'équité, qu'il diſoit hautement que ſi on venoit à lui ôter, il n'auroit rien à craindre dans une condition privée. L'action la plus mémorable de ſon Regne fut le choix qu'il fit de Trajan pour lui ſucceder à l'Empire; car le merite extraordinaire de ce grand homme fut le ſeul motif qui le lui fit préferer à ſes proches. Ayant vécu trois mois avec ce nouveau Céſar, il mourut la ſeconde année de ſon Regne, & la ſoixante & ſixiéme année de ſon âge.

PETIT TEXTE ORDINAIRE.

TRAJAN, Eſpagnol de Nation, gouverna l'Empire avec tant de ſageſſe, qu'on le met preſque au-deſſus des autres Empereurs Romains. Maître des mouvemens de ſa colere il ne fut jamais vaincu par cette dangereuſe paſſion. Il ſçut faire un mêlange ſi heureux de la ſeverité & de la douceur, qu'il gagnoit les cœurs de ſes ſoldats en leur faiſant obſerver la diſcipline militaire: auſſi traitoit-il les gens de guerre avec une bonté de pere. Si le linge manquoit pour bander leurs playes, il ſe dépouilloit de ſa propre chemiſe. Il ſoumit neuf Royaumes à l'Empire Romain, & l'on croit qu'il auroit porté ſes armes & ſes conquêtes plus loin même qu'Alexandre n'a porté les ſiennes s'il avoit commencé à l'âge de ce Héros.

PETIT TEXTE ITALIQUE.

LEs vertus guerrieres de Trajan, quelques éclatantes qu'elles fuſſent, étoient bien au-deſſous de ſes vertus civiles; ſon affabilité, ſa modération & ſa libéralité qui le diſtinguerent de tous les autres Princes, le firent ſurnommer le meilleur des Empereurs: ſa bonté a même paſſé en proverbe, en ſorte qu'on a ſouhaité dans la ſuite aux plus grands Princes le bonheur d'Auguſte & la bonté de Trajan. Il avoit pour maxime qu'il falloit que ſes Citoyens le trouvaſſent tel, qu'il eut voulu trouver l'Empereur, s'il eut été lui-même ſimple Citoyen. Heureux que l'ivrognerie & ſes infames amours, vices ſi déplorables dans un ſi grand homme, ne lui ayent rien fait entreprendre contre la Juſtice, ni abandonner les intérêts & le bonheur de ſes Peuples.

PETIT TEXTE GROS-ŒIL.

COMME Trajan ſe préparoit à faire la guerre contre les Parthes qui venoient de chaſſer le Roy qu'il leur avoit donné, il tomba malade & mourut à Selinunte en Cilicie, aprés un Regne de vingt quatre ans, la ſoixante-quatriéme année de ſon âge. Ce fut le ſeul Empereur auquel on déféra l'honneur du triomphe après ſa mort, & à qui on accorda une ſépulture dans les murs de la ville. Ses cendres furent miſes dans une Urne d'or pour être transferées à Rome où elles furent reçûës avec tout l'appareil du triomphe, & mis dans la place Trajane au-deſſous d'une colomne haute de cent quarante pieds. Le peuple perdit beaucoup à la mort de ce Prince.

MIGNONE.

ADRIEN allié & compatriote de Trajan, fut un Prince également né pour le vice & pour la vertu ; auſſi ſon regne fut-il mêlé de bien & de mal. Sçavant dans les belles-lettres, & ſurtout fort verſé dans les Mathématiques, il fit fleurir partout les ſciences & les beaux arts. Il parcourut à pied toutes les Provinces de ſon Empire, & ne paſſa dans aucune ſans y faire du bien.

Les opiniâtres trouverent en lui un impitoyable vengeur : il deshonnora par ſes cruautez, & par ſes amours monſtrueuſes un regne ſi éclatant. Son infâme Antinoüs, dont il fit un Dieu, couvre de honte toute ſa vie. l'Empereur ſembla pourtant réparer ſes fautes & rétablir ſa gloire effacée, en adoptant Antonin ſurnommé le Pieux, pour lui ſuccéder.

NOMPAREILLE.

MArc Antonin gouverna l'Empire avec tant de ſageſſe, que ſes grandes vertus lui confirmerent le ſurnom de Pieux, qu'il avoit déja mérité par ſon tendre & reſpectueux attachement pour Adrien. Son zéle & ſon attention à procurer la tranquilité de l'Empire, le fit regarder comme un ſecond Numa. Il cherchoit beaucoup plus l'eſtime des Rois alliez, qu'à s'en faire craindre.

IL n'admettoit aux Charges publiques que des perſonnes recommandables par leur équité. Il combla d'honneur les gens de bien, & la réputation de ſa juſtiee pénétra juſqu'aux extrémitez du monde ; en ſorte que les Nations les plus reculées mirent ſouvent les armes bas, & le choiſirent pour arbitre & médiateur de leurs diférens. Il mourut la ſoixante-quinziéme année de ſon age & la vingt-trois de ſon régne.

HEBREUX

Gravés d'après les plus beaux Manuſcrits de la Bibliothéque du Roy, pour l'impreſſion des Œuvres des R. R. P. P. de l'Oratoire.

ויען בלדד השחי ויאמר : המשל
ופחד עמו עשה שלום במרומיו :
הישמספר לגבודיו ועל מי לא יקום
אורהו : ומה יצדק אנוש עם אל
ומה יזכה ילוד אשה : הן עד ירח
ולא יאהיל וכוכבים לא זכו בעיניו :
אף כי אנוש רמה ובן אדם תולעה :

שיר המעלורת אל יהוה בצרתה לי קראתי ויענני ׃
יהוה הצילה נפשי משפת שקר מלשון רמיה : מה
יתן לך ומה יסיף לך לשון רמיה : חצי גבור שנונים
עם גחלי רתמים : אויה לי כי גרתי משך שכנתי עם
אהלי קדר : רבת שכנה לה נפשי עם שונא
שלום · אני שלום וכי אדבר המה למלחמה :

NOUVEAUX ORNEMENS DE FONTE, SUR TOUS LES CORPS.

Trismegiste.

Petit Canon.

Palestine.

Gros Parangon.

Petit Parangon.

Gros Romain.

Gros Texte.

Saint Augustin.

Cicero.

Petit Romain.

Petit Texte.

Nompareille.

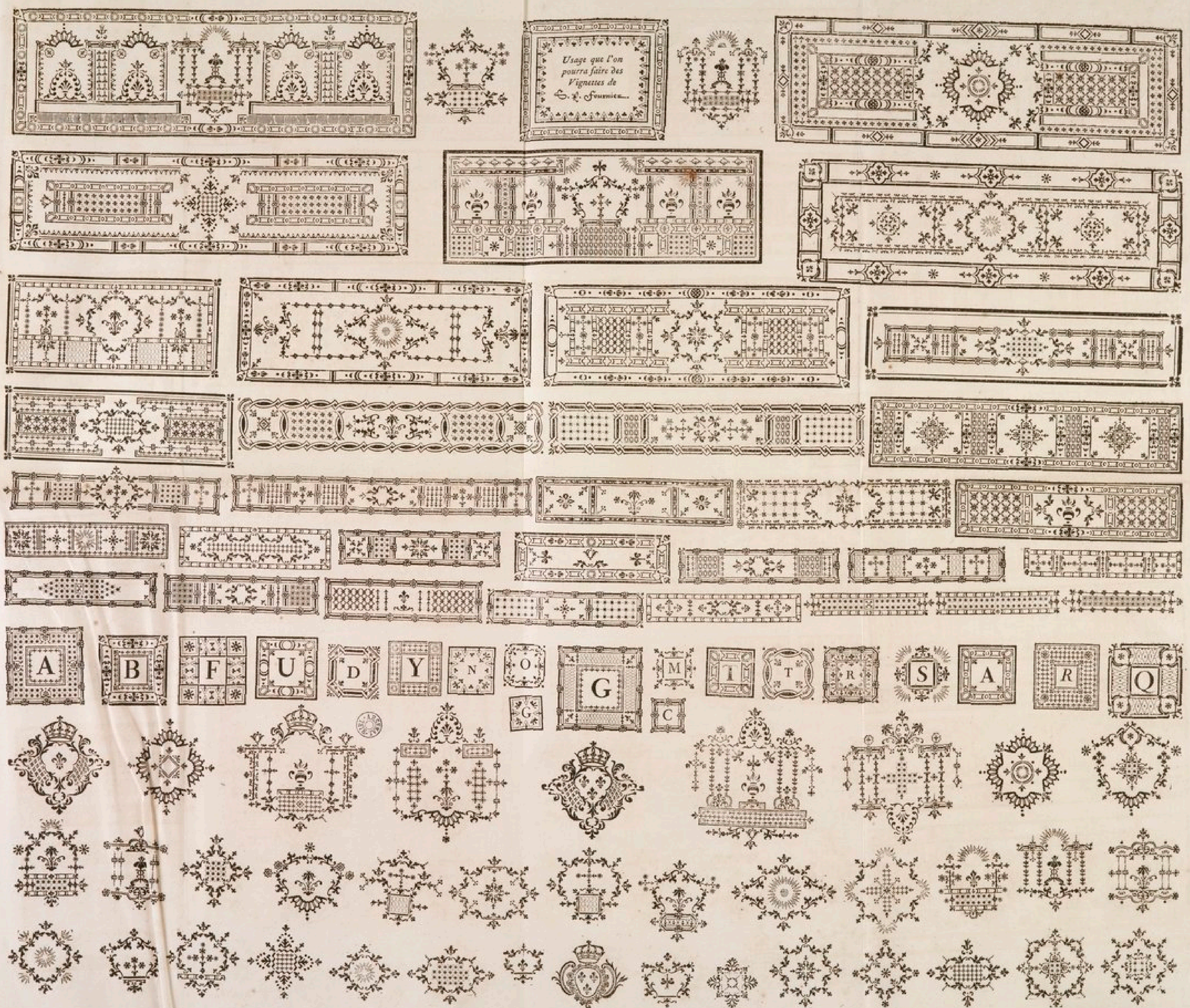
Usage que l'on pourra faire des Vignettes de S. P. Fournier...
A
B
F
U
D
Y
N
O
G
G
M
C
T
R
S
A
R
Q

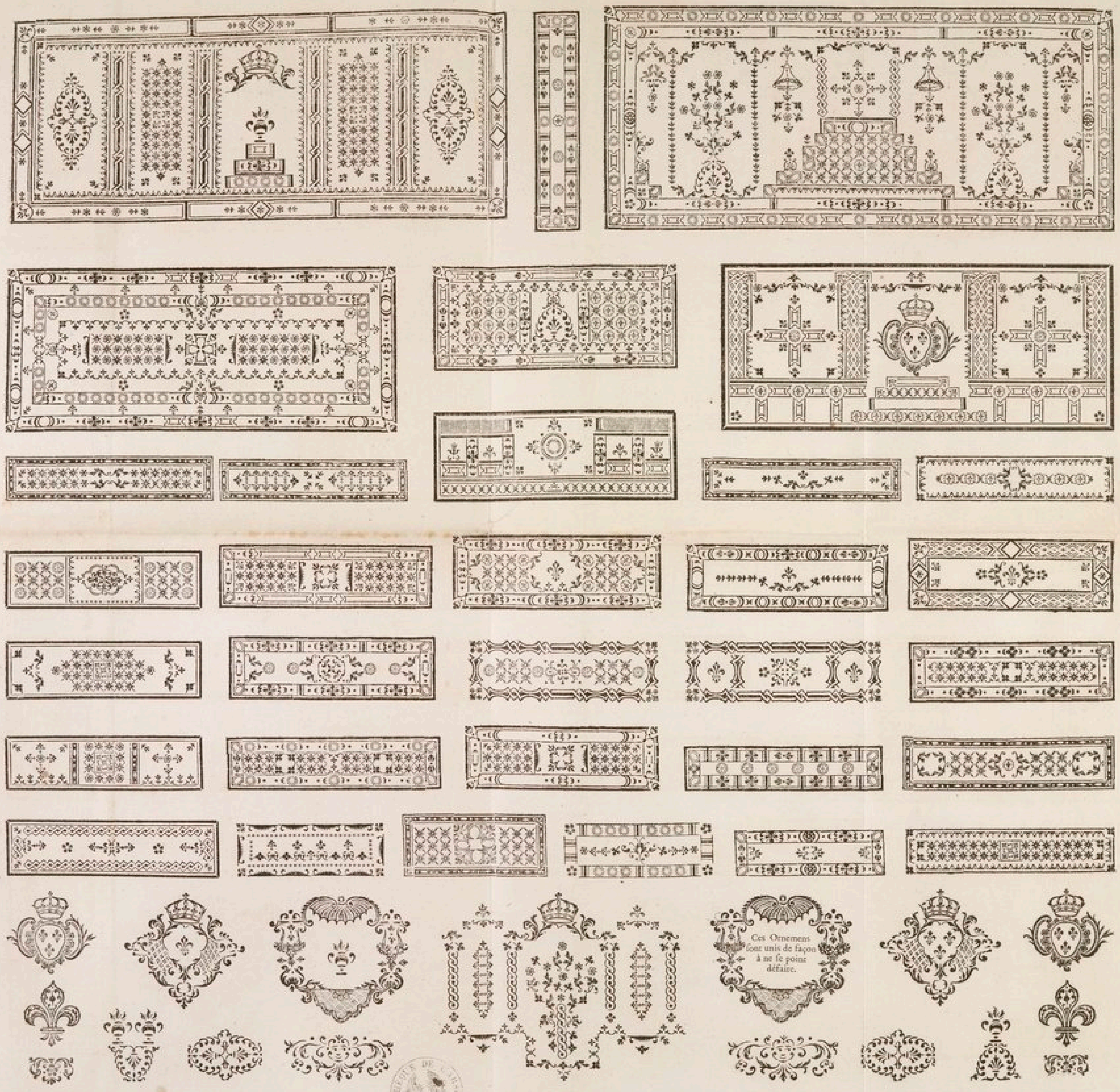

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

GRAVÉS

PAR

S.P.Fournier

4° S
394
1026